

ARIVEM

Association loi 1901
122 rue Vaillant Couturier – 93130 – Noisy-le-Sec – arivemromainville@yahoo.fr

Le 9 mai 2012

SYCTOM
A l'attention de M. Dominique Labrouche
35, boulevard de Sébastopol
75001 PARIS

Courrier au Directeur Général des Services du SYCTOM
Recommandée avec AR par précaution

Objet : **TMB-Méthanisation DE ROMAINVILLE** : Transmission de l'expertise du BET HORIZONS sur le dossier URBASER

Monsieur Labrouche,

Nous avons mis à la disposition du public, dès le mois d'octobre 2011, l'expertise du BET HORIZONS portant sur le dossier URBASER de TMB-Méthanisation à Romainville. Nous vous en transmettons un tirage papier relié, dont le détail des pièces est indiqué en bas de page. Ce dossier est complet et la partie sur l'étude des risques dont vous faites référence expose de façon factuelle les erreurs de calcul du dossier URBASER.

Cette expertise vous permettra de prendre connaissance du volet technique intégré au recours juridique sur l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter déposé le 17 janvier 2011 au tribunal administratif par l'ARIVEM et l'association Écologie sans frontière.

Dans le cadre de cet échange respectant le devoir de transparence vis-à-vis des citoyens de cette partie de la Seine-Saint-Denis et de nos élus locaux, nous vous remercions pour la transmission en retour, de l'ensemble du dossier de mise en demeure de la société URBASER par le SYCTOM à la suite de votre comité syndicale du 30 novembre 2011, à savoir le dossier de mise en demeure du SYCTOM et l'ensemble du rapport en réponse d'URBASER.

Nous restons à votre disposition pour toutes demandes complémentaires de votre part.

Veuillez agréer, Monsieur Labrouche, nos salutations distinguées.

Détail du dossier d'expertise HORIZONS :

- Etat de l'art du traitement des OMR par Tri-Mécano-Biologique,
- Analyse du dossier de demande d'autorisation du projet de Romainville en regard de l'état de l'art du traitement des OMR par Tri-Mécano-Biologique,
- Risques technologiques – Projet SYCTOM ROMAINVILLE,
- Accidentologie complémentaire,
- Constats et recommandations.

Le COLLECTIF de l'ARIVEM
PANTIN – BOBIGNY – ROMAINVILLE – NOISY LE SEC
MONTREUIL – LE PRE ST GERVAIS – BAGNOLET – BONDY – AUBERVILLIERS – LES LILAS
PARIS XIX

**NOTRE SANTE, NOTRE SECURITE,
LA QUALITE DE L'AIR QUE NOUS RESPIRONS SONT DES DROITS
FONDAMENTAUX**